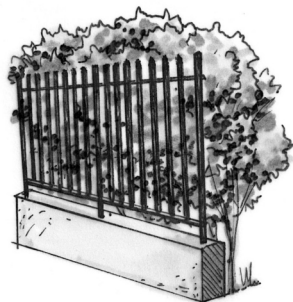


Les clôtures

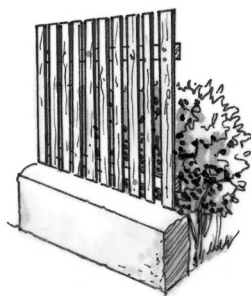
Les clôtures sont de véritables éléments d'architecture, déterminants dans la perception du paysage urbain et l'ambiance des rues.



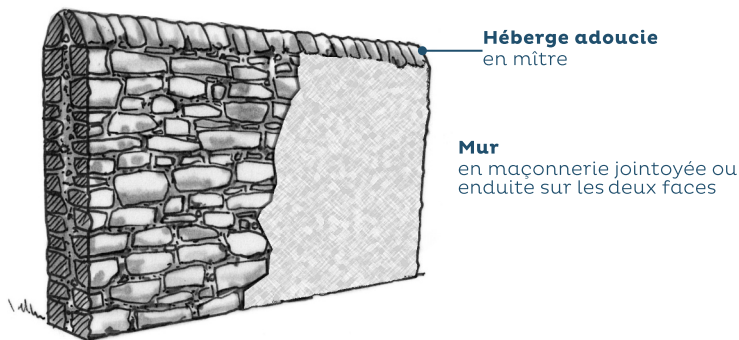
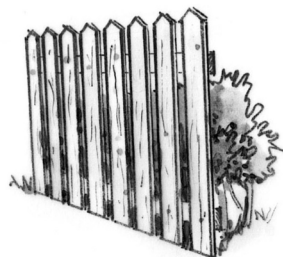
Muret bas
Avec grille simple en
ferronnerie, à barreaudage
vertical



Barrière sur muret bas
En planches, à claire-voie

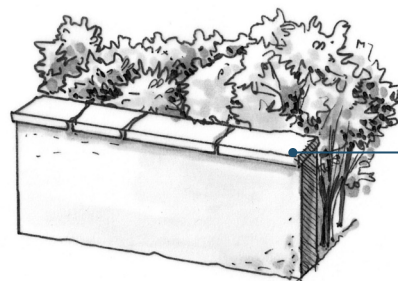


Clôture simple
En planches, posées à la
verticale et coupées en pointe



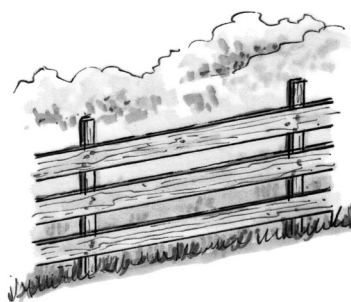
Héberge adoucie
en mitre

Mur
en maçonnerie jointoyée ou
enduite sur les deux faces



Haie plantée
Derrière un muret maçonné et
enduit

Couronnement
en pierres / en lauzes



Clôture simple
En planches posées
parallèlement à l'inclinaison
de la pente

les clôtures

Les clôtures matérialisent la limite entre deux espaces, privés ou publics et en régulent la porosité.

Depuis la rue, elles constituent un premier plan structurant du paysage urbain. Selon les secteurs géographiques et les ressources disponibles, elles peuvent être en maçonnerie de pierres apparentes ou enduites, en ferronnerie, en planches ou composées d'une association des deux : un muret surmonté d'une grille en ferronnerie ou d'une barrière en planches.

Elles sont souvent associées à des plantations qui animent les rues et favorisent le développement de la biodiversité. Généralement, l'héberge de la clôture suit la continuité de la pente, pour éviter les redents.

Le sommet des murs et murets en pierre (héberge) est souvent protégé par une couvertine, fréquemment réalisée en pierre taillée au XVIII^e et au XIX^e siècle. Le mur peut aussi se terminer par une forme arrondie qui permet d'évacuer correctement l'eau de pluie.

Les piliers maçonnés en pierre de taille, parfois ornés de sculptures, les portails, portillons et grilles en ferronnerie, distinguent un village, une rue, et témoignent des techniques et savoir-faire traditionnels, de l'identité culturelle et de l'histoire des centres anciens.

FAIRE LES BONS CHOIX

AVANT TOUS TRAVAUX

Il convient d'abord d'évaluer l'intérêt de remplacer ou de modifier une clôture ancienne. Réalisée avec des matériaux et des techniques analogues à ceux du bâtiment qu'elle accompagne et qu'elle prolonge, elle constitue un patrimoine à traiter avec le même soin. Retenez qu'une clôture est un élément d'architecture à part entière.

Consultez un professionnel (artisan ferronnier, maçon ou architecte) pour vous accompagner dans vos choix.

QUELS TRAVAUX ?

Conservez et restaurez vos clôtures. Nettoyez les murs et murets, enlevez les végétaux qui abîment la pierre et maintiennent une humidité nuisible à leur pérennité.

Entretenez le couronnement du mur car il protège la pierre des intempéries (refaire un simple glacis au mortier de chaux, réparer ou remplacer une pierre de couronnement...).

Protégez les grilles en fer forgé par un traitement anti-rouille et repeignez-les régulièrement. Pour créer ou modifier une clôture, un portail ou un portillon, prenez bien en considération l'ensemble de la rue dans laquelle elle s'insère.



LE SAVIEZ-VOUS ?

plutôt que de surélever un mur, plantez une haie !

Les clôtures pleines maçonnées ou grillagées sont déconseillées, car elles ont souvent un impact visuel plus fort que les constructions qu'elles protègent.

La végétation et les arbustes plantés derrière un muret bas ou une grille en ferronnerie suffisent à protéger des regards et des intrusions, tout en apportant à la rue, au jardin ou à la cour, de grandes qualités : fraîcheur, ombre, senteurs, animation visuelle. À peu de frais, les clôtures peuvent être doublées par la plantation d'une haie vive composée d'essences variées, haute ou basse, taillée ou conduite en port libre.

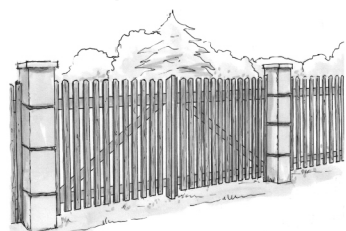
Pour que la haie s'intègre parfaitement, on utilisera de préférence des espèces endogènes, déjà présentes dans le paysage et qui s'adapteront facilement : sureau, sorbier, aubépine, noisetier, argousier, cognassier, etc.

Les haies monospécifiques d'essences exogènes sont à bannir, car elles nuisent à la biodiversité et à la qualité du paysage urbain des centres anciens et sont parfois génératrices d'allergies (cyprès).

QUELS MATERIAUX ?

Harmonisez les styles architecturaux, les hauteurs, les formes, les couleurs et les matériaux. composez des profils en cohérence avec l'existant, en tenant compte des motifs et de l'échelle des décors, des joints, des espacements de barreaudage. Inspirez-vous des techniques et des proportions des modèles traditionnels encore très présents dans les centres anciens.

Les portails sont traités en harmonie avec les clôtures



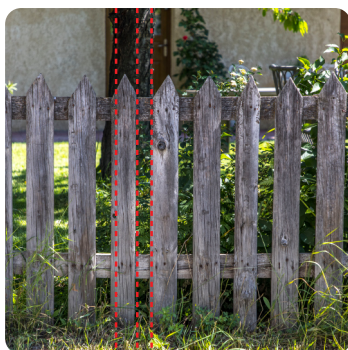
Portail en bois

En planches ajourées contreventées



Portail en ferronnerie

Avec grille et piliers maçonnés



(largeur des vides au moins égale à 50% de la largeur de la lame)

Les clôtures en planches de mélèze ajourées, conservées dans leur teinte naturelle, vont griser avec le temps et s'harmoniser avec les bardages et les toitures en bardeaux. En milieu urbain, les teintes des grilles et des portails métalliques s'apprécient dans une vision d'ensemble, dans la perspective d'une rue ou de l'espace public que ces éléments viennent délimiter.



UN PATRIMOINE LOCAL

les potagers et jardins alpins

Derrière leurs clôtures en bois, les jardins et potagers placés au cœur des villes et villages fournissent à la fois un espace paysager et perméable, ainsi qu'un espace de préservation de la flore et des insectes en milieu urbanisé. Le végétal remplit un rôle d'agrément et d'accompagnement complémentaire dans le continuum bâti, et permet aussi de limiter les surfaces imperméabilisées, par une infiltration plus efficace des eaux de pluie en surface du sol. Cet aspect est primordial pour le confort d'été, car il permet de préserver la fraîcheur du sol.

En zone de montagne, le végétal contribue également à une stabilisation des pentes et talus, en limitant leur érosion. Les végétaux endémiques nécessitent peu de soin, étant parfaitement adaptés à leur milieu. En espace urbanisé dense, les potagers collectifs restent des espaces très prisés permettant de contribuer à une alimentation qualitative de saison et à l'entretien de liens sociaux intergénérationnels.



Exemple de clôture en ganivelles de châtaignier



POINT RÉGLEMENTAIRE

Les types et dimensions des clôtures et des portails sont réglementés par le plan local d'urbanisme (PLU) et par le plan de prévention des risques (PPR), éventuellement par un règlement de copropriété, à consulter avant intervention.

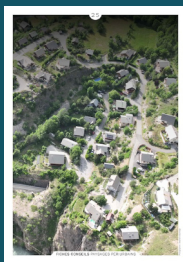
Avant d'installer une clôture, il est recommandé de borner votre terrain pour connaître les limites de propriété et définir le statut de la clôture (privative ou mitoyenne).

Dans certains secteurs, notamment en espaces protégés au titre du patrimoine, une modification ou une création de clôture ou de portail doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, pour être autorisée avant toute exécution.

La création de nouveaux accès à une propriété depuis le domaine public est également soumise à autorisation préalable. Les articles 668 à 673 du Code civil établissent les règles relatives aux plantations en limite de propriété. En particulier, l'article 671 précise les distances légales à respecter : les arbres et arbustes d'une hauteur supérieure à 2 mètres à l'âge adulte doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de propriété. Les arbres et haies ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 50cm du terrain voisin.

→ Renseignez-vous auprès de votre mairie.

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 21



25
**Partager le
foncier**



26
**Construire
avec la pente**

Chaque intervention sur les matériaux et architectures de nos centres anciens compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer la qualité du cadre de vie que nous recherchons tous.

Pour les espaces les plus protégés ou les plus ordinaires, les architectes de l'UDAP 05 et du CAUE 05 ont conçu ces 26 fiches-conseil afin de vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

LES FICHES CONSEIL

01 Les toitures en tuiles rondes 02 Les toitures en tuiles plates à côtes 03 Les toitures en terre cuite 04 Les toitures en bardeaux 05 Les toitures en lauzes et en ardoises 06 Les débords de toiture 07 Les éléments d'ouverture en toiture 08 Les fenêtres 09 Les volets 10 Les modifications d'ouvertures en façade 11 L'aménagement des combles 12 Les balcons et les loggias 13 Les panneaux solaires 14 Les vérandas 15 Les décors et les couleurs 16 Les portes 17 L'intégration des éléments techniques 18 Les devantures commerciales 19 Les enseignes 20 Les enduits 21 Les clôtures 22 Le confort thermique 23 Une maison bioclimatique dans les Hautes-Alpes 24 Agrandir sa maison 25 Partager le foncier 26 Construire avec la pente

→ [à télécharger sur www.caue05.com/fiches-conseil](http://www.caue05.com/fiches-conseil)

→ [à télécharger sur le site de la DRAC PACA](#)

[Onglet La DRAC et ses services / Direction du patrimoine de l'architecture et des espaces protégés / Les unités départementales de l'architecture et du patrimoine / UDAP05](#)

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP 05

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine des Hautes-Alpes

→ **Réception du public sur rendez-vous**

www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-PACA
udap05@culture.gouv.fr
04 92 53 15 30 (Gap)

CAUE 05

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes

→ **Réception du public sur rendez-vous**

www.caue05.com
caue05@caue05.com
04 92 43 60 31 (Embrun)

avec la collaboration de Sandrine Raymond Architecte & Stéphane Baumeige Architecte du Patrimoine
photos © CAUE05 sauf mentions contraires croquis sauf mentions contraires Sandrine Raymond

charte graphique CAUE 13
Impression A L'atelier, Gap, édition 2024